

PERMIS FEU

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 27710333271
Auprès du Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté

REF	DUREE	PRE REQUIS	PUBLIC CONCERNE
PF – PERMIS FEU 01	3.30 h	Il est recommandé d'avoir des notions en sécurité incendie.	Toute personne en charge de coordonner des travaux par point chaud et de délivrer des permis feu. CSSCT

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable de :

- Connaître la réglementation et les obligations relatives aux travaux par point chaud.
- Savoir rédiger un permis feu.
- Identifier les risques en lien avec les travaux par points chauds et prendre des mesures de prévention adaptées.
- Sensibiliser les participants au risque incendie et explosion.

MODALITES D'EVALUATION

Test de positionnement

Evaluation des compétences acquises en fin de stage.

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation après évaluation de sa satisfaction et des acquis.

ANIMATION

Consultant spécialisé en prévention des risques professionnels, agréé IPRP.

METHODE PEDAGOGIQUE

Les moyens pédagogiques incluent :

- La participation active et l'expérimentation du stagiaire est largement privilégiée,
- Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples ;
- L'alternance de théorie et de mise en pratique du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUE

Salle de formation équipée du matériel d'animation : Paper-board, tableau et vidéo projection.

NOMBRE DE STAGIAIRES

10 participants maximum.

ENREGISTREMENT DE LA FORMATION

Le suivi sera assuré au moyen de feuilles de présence visées par les stagiaires par demi-journée.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNE HANDICAPES

La formation est accessible aux personnes handicapées. Cependant, un entretien préalable est nécessaire en amont de la formation pour adapter au besoin la pédagogie en fonction de la situation d'handicap et envisager des aménagements.

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire contacter Mme GETTE Kheira au 06 85 49 66 07 ou par courriel ekoprev.kg@gmail.com

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

ACCUEIL DES PARTICIPANTS – (8H30-09H00)

- Présentation du formateur et du programme
 - Introduction du formateur : parcours, expertise en ergonomie.
 - Présentation des horaires de la journée, pauses prévues et règles de fonctionnement.
 - Exposé des objectifs de la formation :
- Se présenter
 - Chaque participant se présente : nom, fonction, intérêt pour l'ergonomie, attente vis-à-vis de la formation.
 - Point sur les retours d'expérience des participants.
- Questionnaire de positionnement
 - Distribution et renseignement d'un questionnaire pour évaluer le niveau de connaissance des participants.
 - Brève explication de l'objectif du questionnaire : adapter le contenu et le langage à leurs besoins.

Objectif : Encourager les interactions et création d'un climat de confiance. Adapter le contenu de la formation aux besoins des participants.

LES OBLIGATIONS ET LE CADRE REGLEMENTAIRE – (9H00-09H50)

- Le cadre réglementaire (20 mn)
- Applicatif (10 mn)

POURQUOI UN PERMIS DE FEU – (9H50-10H00)

- Quelques chiffres (20 mn)
- Les enjeux interne et externe (20 mn)
- Un outil de prévention

TRAVAUX NECESSITANT UN PERMIS DE FEU

Objectif : Comprendre le contexte et les enjeux des travaux par point chaud.

RISQUES ET MODE DE PROPAGATION DE LA CHALEUR (10H00-10H30)

- Risque incendie / explosion
- Modes de propagation de la chaleur

Objectif : Connaître les phénomènes de déclenchement d'un incendie lors des travaux par point chaud.

LE PERMIS DE FEU ET LES MESURES DE PREVENTION (10H30-11H00)

- Phase de préparation
- Phase de réalisation
- Après travaux

Objectif : Informer des obligations juridiques. Clarifier les concepts abordés et répondre aux interrogations des participants..

LE FORMULAIRE PERMIS DE FEU (11H00-11H30)

CAS PRATIQUE (11H30-12H00)

Objectif : Savoir compléter le formulaire de permis feu.

EVALUATION DES COMPETENCES & EVALUAITON DE FIN DE STAGE (12H00-12H30)

Tarif : Nous consulter